

Éléments de contexte à prendre en compte pour la construction d'un dispositif de formation CQP

- Identifier les centres / structures d'accueil et l'éloignement des centres de formation
- Dates de disponibilités
 - Stagiaires CQP
 - Formateurs
 - Publics supports
 - Matériel (support, matériel pédagogique)
 - Hébergement
 - Activités de la structure
- Besoins en recrutement d'AMV
- Compétences / habilitation des formateurs (expérience, types de supports)
- Nombre de formateurs
- Supports de pratique
- Vécu des stagiaires AMV / supports, profils, projet de formation, le niveau technique
- Effectif des AMV mini et maxi
- Capacité d'accueil et équipement des centres de formation
- Spécificité du milieu de chaque site (plan d'eau intérieur, plan d'eau abrité/ouvert, problématique de marée, zone à fort courant, facilité d'accès du centre, isolement du site,...)
- Statistiques météo
- Coût et prise en charge des coûts de la formation (OPCA)
- Règles de fonctionnement spécifiques aux CRF (politique régionale)
- Date de réunion de jury
- Interactions entre les structures (complémentarités de bassin, de ressources, de flottes, niveau de collaboration existant)
- Attentes ou exigences spécifiques des centres de formation (internat, finalité de l'activité)
- Répartition géographique des formations et des évaluations

Le dispositif de formation devient l'interface entre

- le champ de contraintes : cadre réglementaire et dispositif national d'enseignement (ensemble des projets de navigation) et de formation
- les valeurs portées par le centre de formation
- les éléments de contexte régional.